

Pays de la Loire, Vendée
L'Île-d'Elle
Bourg, Audairie (I')
13 rue du Stade

Tuilerie (vestiges), maison, 13 rue du Stade

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002021

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1834, E, 1520 et 1521 ; 2017, AK, 323

Historique

Cette maison est, avec un bâtiment situé à l'arrière, le dernier témoin d'une ancienne tuilerie développée ici dans la seconde moitié du 19^e siècle et qui, comme d'autres établissements de ce type dans la commune, exploitait la terre argileuse de l'ancien Petit communal, actuel stade et quartier de la gare. Cette tuilerie est créée en 1867 par Pierre Célérier époux Orgit, tuilier. Il travaillait auparavant à la **tuilerie** de la route de Marans à Fontenay. Cette année-là (confirmée par le cadastre), Célérier dépose une demande de construction d'un four à chaux et à tuiles, avec enquête publique à la clé.

Pierre Célérier cède sa tuilerie en 1894, selon le cadastre, à Louis Boulanger, de Marans, qui fait construire la même année un séchoir à tuiles. En 1898, Gustave Vivier, fabricant de tuiles et cultivateur, marié à Octavie Célérier, fait édifier une maison (sans doute la petite maison actuelle), une tuilerie et un hangar. L'ensemble, repris en gérance par la veuve Perthuis, de Vix, puis désaffecté, a fait place à un lotissement dans les années 2010, à l'exception de la maison.

Période(s) principale(s) : 2^e moitié 19^e siècle

Dates : 1898 (daté par source)

Description

Seul vestige de l'ancienne tuilerie, située sur une hauteur qui surplombe le quartier du stade et de la gare, la maison est une petite construction en retrait par rapport à la voie. En simple rez-de-chaussée, elle présente en façade trois ouvertures, avec porte centrale, linteaux en arc segmentaire et encadrements saillants, sous une corniche.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison indépendante ; 0/3

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85 ; 5 M 170. 1838-1928 : hygiène et santé publique, établissements classés, commune de L'Île-d'Elle.**
Archives départementales de la Vendée. 5 M 170. **1838-1928 : hygiène et santé publique, établissements classés, commune de L'Île-d'Elle.**
- Archives départementales de la Vendée. 3 P 1222 à 1228, 3559. **État de section et matrices des propriétés du cadastre de L'Île-d'Elle, 1835-1958.**
- **AM L'Île-d'Elle. Dossier "Vie économique".**
Archives municipales de L'Île-d'Elle. **Dossier "Vie économique".**

Documents figurés

- **AD 85. 3 P 111. 1834 : plan cadastral de L'Île-d'Elle.**
Plan cadastral de L'Île-d'Elle, 1834. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 111).

Annexe 1

Préparation et mise en oeuvre des tuiles de L'Île-d'Elle, souvenirs de René Durand (1925-2018), de Marans (Archives privées).

"De tous temps, les tuiliers ont prélevé la terre entre la route de Fontenay et le canal de Vix, avant l'entrée dans le village, sur un terrain qui fut appelé par la suite "les Crujes". Ce mot rappelant parfaitement son apparence. L'extraction de la terre commençait après les gelées, au début du mois de novembre et jusqu'à la fin de l'année lorsque cela était nécessaire et si toutefois le niveau des eaux de pluie sur le terrain le permettait. Les fosses mesuraient en moyenne une dizaine de mètres en longueur sur quatre mètres de largeur et trois en profondeur. Il se tirait, bon an mal an, environ 1500 mètres cubes de terre selon les besoins.

Il fallait tout d'abord enlever la couche de terre arable d'une épaisseur moyenne de 0,50 mètre environ, et l'on voyait apparaître la couche d'argile, le "bri", d'un gris bleuté, qui se lissait agréablement. On n'extrayait pas en-dessous de 2,50 mètres, soit 3 mètres du sol environ, car la couche inférieure de bri n'est pas pure. On y trouve diverses coquilles de mollusques bivalves déposées autrefois par la mer. La terre ainsi extraite restait en tas sur place se mûrir en attendant la reprise de la fabrication. La terre de bri impure était délaissée par la présence de ces coquillages qui blessaient les mains lors du broyage et malaxage d'une part, et de l'autre parce que ces coquilles éclataient lors de la cuisson en fragmentant la tuile.

Lors de la reprise, les rouliers en apportaient de pleins tombereaux qu'ils déversaient dans une fosse cimentée pleine d'eau où elle séjournait toute la nuit. Le matin la terre était retirée progressivement de la fosse, broyée, pétrie, malaxée et distribuée aux divers ouvriers. Chacun étalait sa motte de terre sur son moule à l'épaisseur régulière exigée, en coupait prestement le pourtour. La tuile était reprise par un "poseur" muni d'un moule qui la formait, pour les placer sur les claies étagées des séchoirs couverts où elles restaient à tous vents durant une huitaine de jours.

Avec l'industrialisation, le broyage et malaxage de la terre fut mécanisé ainsi que la découpe et sa mise en forme. Il fallait toujours les poseurs qui recueillaient, plaçaient sur les "pousse-pousse" à étages et parcouraient les couloirs pour déposer avec précautions les moulages sur les rayons clayés des séchoirs.

Après le séchage, elles étaient exposées au soleil durant deux jours avant de les passer au four. C'était spectaculaire de voir sur cette esplanade, dressées vis-à-vis, ces tuiles comme pour une parade, mais si un orage menaçait, c'était l'appel au peuple et aux bonnes volontés pour tout garer avant la bousculade (...).

[J'ai vu] les fours de la tuilerie Rousseau situés entre la route et la voie de chemin de fer qui contournait l'ensemble de la tuilerie. Ce n'était pas des fours bâtis en surélévation. Ils ne dominaient que de peu les tas de charbon à proximité. De

la route on voyait les pierres noircies et calcinées. Il fallait donc descendre pour charger les foyers en contrebas. Le soir et la nuit, on avait l'impression, lorsqu'ils étaient allumés, l'un ou l'autre, d'un cratère de volcan qui enflammait le ciel étoilé. C'était féérique et dantesque à la fois. Gamins, nous qui n'avions vu et connaissions que le feu de la Saint-Jean et le feu d'artifice du 14 Juillet, nous avions l'impression de voir l'Etna et autres en éruption.

Les tuiles étaient disposées par couches, debout serrées les unes contre les autres et appelées "pointes. Une dizaine de couches étaient ainsi superposées et chauffées durant deux jours et deux nuits sans interruption à la chaleur estimée de 1000 degrés, contrôlée par un chauffeur qui, sur place, entretenait les deux et surveillait les abords. Il régnait sur le pourtour une chaleur intensive. Les chauffeurs se relayaient et pouvaient se reposer sur une paille, dans une baraque attenante, dont la porte sans loquet battait au vent pour les maintenir éveillés. Les tuiles devaient rester dans le four encore pendant deux autres jours pour y refroidir lentement avant d'en être retirées. Devenues d'une couleur rouge, elles étaient classées bonnes à la vente."

Illustrations



Les vestiges de la tuilerie, en bas à droite, sur une vue aérienne du bourg vers 1980.

Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198501006NUCA



La maison vue depuis le sud.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20188501300NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'Île-d'Elle : présentation de la commune (IA85001992) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Maisons, fermes : l'habitat à L'Île-d'Elle (IA85001993) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Bourg de L'Île-d'Elle (IA85002125) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle, Bourg

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Les vestiges de la tuilerie, en bas à droite, sur une vue aérienne du bourg vers 1980.

Référence du document reproduit :

- **Centre de documentation du Parc du Marais poitevin, Saint-Denis-du-Payré. Documentation concernant la commune de L'Île-d'Elle.**

Centre de documentation du Parc du Marais poitevin, Saint-Denis-du-Payré. Documentation concernant la commune de L'Île-d'Elle.

IVR52_20198501006NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Centre de documentation du Parc du Marais poitevin
tous droits réservés



La maison vue depuis le sud.

IVR52_20188501300NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés